RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du 02 JAN. 2019

relatif à la composition de la Commission technique nationale chargée du contrôle du déroulement du vote électronique par internet pour l'élection des membres des chambres d'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu l'article R. 511-45-2 du code rural et de la pêche maritime,

Vu les propositions des parties prenantes à la Commission technique nationale,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres de la Commission technique nationale chargée du contrôle du déroulement du vote électronique par internet pour l'élection des membres des chambres d'agriculture :

Mme Isabelle TISON, adjointe à la directrice des affaires juridiques du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, présidente, suppléée en cas d'empêchement par Mme Eugénie ORIO, sous-directrice du droit de l'administration, de la concurrence et des procédures juridiques européennes du service des affaires juridiques.

M. Pierre SCHWARTZ, sous-directeur de la performance environnementale et de la valorisation des territoires de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère de l'agriculture et de de l'alimentation, suppléé en cas d'empêchement par M. Stéphane ACCORSINI, adjoint au chef de bureau du développement agricole et des chambres d'agriculture au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Thierry DELDICQUE, sous-directeur des systèmes d'information au service de la modernisation du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, suppléé en cas d'empêchement par M. Arnaud MAQUET, adjoint au chef de la mission sécurité des systèmes d'information au service de la modernisation du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Patrick POCHET, chef de projet informatique du vote électronique à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

M. Mirza GOPEE, directeur de projet de DOCAPOST, suppléé en cas d'empêchement par M. Pierre MOTELAY, directeur adjoint du pôle solutions ressources humaines et relations sociales du prestataire.

M. Laurent PELIKS, associé du cabinet EY chargé de l'expertise indépendante, suppléé en cas d'empêchement par M. Arnaud AUTIN, directeur de mission.

Le secrétariat de la commission est assuré par Mme Chantal GOUBERT JAMBERT, chargée de mission du bureau du développement agricole et des chambres d'agriculture au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Article 2

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour le Ministre et par délégation
La directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises

Valérie Métrich-Hécquet